

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 23 février 2011
Délibération n° 10

OBJET :
Création d'un square rue Hayotte

Rapporteur : M. VOGIN

EXPOSE DES MOTIFS

Le rapporteur présente au Conseil Municipal la demande d'une subvention auprès de M.FERON Hervé, Député de Meurthe-et-Moselle au titre de la Réserve Parlementaire en vue de financer la création d'un square rue Hayotte.

La réalisation de cet ouvrage a été confiée à l'office public départemental d'H.L.M « Meurthe-et-Moselle Habitat », lequel a remis une estimation des travaux et un plan d'implantation.

Le coût est estimé à 120 147,23 € TTC, travaux et maîtrise d'œuvre compris, suivant détail joint en annexe. Le montant proposé pour la subvention s'élève à 5 000,00 €.

PROPOSITIONS

Vu l'avis favorable de la Commission Environnement – Développement Durable réunie le 10 février 2011, il est proposé au Conseil Municipal :

- de solliciter une subvention auprès de M.FERON Hervé, Député de Meurthe-et-Moselle, au titre de la Réserve Parlementaire pour un montant de 5 000,00 €
- de s'engager à :
 - a) inscrire la dépense correspondant aux travaux en section d'investissement,
 - b) assurer le financement complémentaire sur ses fonds propres,
 - c) maintenir les ouvrages subventionnés en bon état d'entretien,
 - d) informer l'organisme financier de toute modification susceptible d'intervenir lors de la mise en œuvre du projet (coût, contenu du projet, etc.)

DELIBERATION

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, accepte les propositions ci-dessus.

Transmis et reçu en Préfecture de Meurthe-et-Moselle, le 28 février 2011.

Extrait conforme,

Le Maire,

Jean-Paul MONIN